



Communiqué de presse



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Avis à la population

Saint-Apollinaire, le 22 avril 2020

Coronavirus (COVID-19) : La municipalité de Saint-Apollinaire désire informer sa population de la reprise progressive des services en permis et immatriculation de la SAAQ

À la suite d'un communiqué émis par la SAAQ qui annonce le retour progressif de certains de ses services, la municipalité de Saint-Apollinaire confirme qu'elle rouvre son point de service de la SAAQ situé dans les bureaux municipaux. Toutefois, dans l'objectif de préserver la santé et la sécurité des clients et des employés, **ces services seront offerts sur rendez-vous seulement. Le numéro pour prendre rendez-vous est le 418 643-7620.**

Cette façon de faire permettra de respecter les consignes de la Santé publique quant à la distanciation sociale et aux mesures d'hygiène. Voici les mesures qui seront mises en place lors de votre visite :

- aucun client qui présente des symptômes liés à la COVID-19 ne sera accepté en point de service, même s'il a un rendez-vous;
- le lavage des mains sera obligatoire à l'entrée et à la sortie;
- une distanciation sociale de 2 mètres devra être maintenue;
- le paiement par carte de débit sera privilégié.

Par ailleurs, la SAAQ rappelle que les services en ligne demeurent la meilleure façon d'obtenir certains services et d'éviter les déplacements : www.saaq.gouv.qc.ca.

Enfin, pour plus de détails sur cette réouverture progressive, consultez l'intégralité du [communiqué de presse](#) sur le site Web de la SAAQ, dans la section Salle de presse.